



## Chaffoteaux, Cheminées Poujoulat et Sonergia : union autour du Coup de pouce Chauffage

*Dans le cadre de l'opération Coup de pouce Chauffage du ministère de la Transition écologique et solidaire encore active en 2021, Chaffoteaux, Cheminées Poujoulat et Sonergia – spécialiste du financement de la rénovation énergétique – s'unissent pour aider les bailleurs à renouveler leur parc de chaudières vieillissantes.*

Jusqu'à la totalité du montant des remplacements pris en charge pour des travaux engagés jusqu'à la fin de l'année : voilà ce que permet en 2021 le Coup de Pouce Chauffage. En s'associant, ces trois acteurs du chauffage et de la rénovation ont pour objectif de faire bénéficier de cette offre de nombreux bailleurs et gestionnaires de parcs de logements, grâce à la mobilisation d'un large éventail de services et d'équipements : conduits d'évacuation, chaudières, financement et suivi administratif. *«Remplacer des chaudières à condensation implique le surcoût, souvent oublié, du remplacement des systèmes d'évacuation de fumées. Ce partenariat permet à la fois d'aider les maîtres d'ouvrage à passer outre cet obstacle et d'œuvrer à la réduction de l'impact environnemental de leurs logements»*, précise Jean-Louis Prost, directeur des Ventes et du Développement Chauffage de Poujoulat.

### Une double approche

*«Souvent, le remplacement du conduit, surtout quand ce sont des conduits collectifs, représente un surcoût assez important, confirme Amauric Guinard, directeur Grands comptes Immobilier chez Sonergia. Dans ce cadre-là, le dispositif des CEE prévoit une bonification tant pour le conduit que pour la chaudière elle-même. Dans le cas d'opérations réalisées par des bailleurs sociaux, l'aspect précarité entre en ligne de*



© Poujoulat

*compte et la prise en charge est intégrale. Lorsque seule la chaudière est concernée, la prise en charge du matériel est totale mais la variable reste le coût de la mise en œuvre, qui varie d'un logement à l'autre. L'approche n'est pas une offre à zéro, mais bien une double approche : aider au remplacement de chaudières peu efficaces en améliorant les rendements – en intégrant le rôle de la régulation imposée par la fiche CEE – et permettre aux ménages de réduire leur facture énergétique.»* En outre, en proposant une aide clé-en-main qui peut même être versée directement à l'installateur, cela évite au bailleur de provisionner tant la trésorerie que le budget et facilite ainsi le déploiement des aides. A ce jour, déjà plus de mille foyers ont bénéficié de ce partenariat. ■